



COMMISSION SERVICES A LA POPULATION
REUNION DU 7 NOVEMBRE 2006 à BOUVESSE QUIRIEU

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Noms – Prénoms	Structure
PRESENTS	
ATTAVAY Odette	Mairie de Montalieu Vercieu
BERTHET Lucie	Mairie de Chavanoz
BERTHET Pierre	Ecole de musique intercommunale
BLANC Dominique	Maire de Hières sur Amby
BROUTIER Madeleine	Association bel arc en ciel
BUYAT Huguette	Mairie de Soleymieu
CHAMBERAUD Pierrette	Bibliothèque intercommunale
CLEUX Vincent	Syndicat mixte de la Boucle du Rhône
COUTURIER Evelyne	CG 38 Service Autonomie
DELESTRAT François	Association Le centre du son
DILIAKOU Claudette	Association Bel Arc en Ciel
FAVRAT Daniel	MJC de Montalieu Vercieu
GENTIL Yves	Maire d'Annoisin Châtelans
GIBLON DUCRAY Eric	PMI CG Haut Rhône Dauphinois
GIRANTON Chantal	Adjointe maire de Chozeau
GIRARD Stéphane	Centre socioculturel des Avenières
GRANDJEAN Anne Marie	Couleurs et senteurs
GRANDJEAN Jacques	Tout Serv'
GUILLOUD Michel	MJC Montalieu Vercieu
INARD Patrick	Hôpital de Morestel
JANAUDY Isabelle	Cté de communes du Pays des Couleurs
KARAGAVOURIAN Gérard	Mairie de Chavanoz
LE MARREC Stéphanie	Comité d'expansion - CLD
MAILLET Annie	Lire au pays des couleurs
MARTIN Isabelle	Fédération ADMR
MAYRAND Jean Claude	Adjointe Mairie de la Balme les Grottes
MORNEY Roger	Cté de communes du pays des couleurs
PASSAL Claudette	Mairie la Balme les Grottes
PUTINIER Marie Jo	ADMR Montalieu-Vercieu
REY Laurence	Lire au pays des couleurs
THOLLON Marinette	Adjointe maire de Morestel
VAGNON Georges	Maire de Montalieu Vercieu
VANBERVLIET Gérard	Directeur adjoint CG Haut Rhône Dauphinois
Excusés : MM. BEFFORT, CHARVIN, FOUR, GOY, MAUSSIÈRE, ROY	

Ordre du jour :

Sur la base du document travaillé lors de la précédente réunion et des priorités fixées par le comité de pilotage :

- Etude et approfondissement des différentes pistes d'actions

Suite aux propositions de commissions (septembre 2006), le comité de pilotage du CDRA s'est réuni le 9 octobre pour définir ses priorités.

Deux propositions de la commission sont mises en avant (Priorité 1) :

- Projet lié à la petite enfance
- Animations culturelles et fonctionnement des sites

Il est rappelé que les actions éligibles au CDRA doivent respecter certains critères :

- 1- Un besoin exprimé par le territoire dans les commissions
- 2- Les critères de la Région : Innovation, Transversalité, Développement durable,
- 3- Les enjeux correspondant à une compétence de la Région plutôt que de l'Etat ou du Département,
- 4- La possibilité d'une maîtrise d'ouvrage

Sur la base de ces critères et des priorités du comité de pilotage, deux groupes se sont constitués pour approfondir les pistes d'actions :

Groupe Services à la population/Santé

Référent : Roger MORNEY

Petite Enfance :

- Développer l'accueil dans des haltes garderies
- Renforcer les liens entre Relais d'Assistants maternelles et structure d'accueil
- Aménagement d'un bâtiment multi accueil, multiservices

Services aux populations (familles, jeunes, personnes en difficulté, personnes âgées...)

- Créer un ou des pôles de services intercommunaux concernant différents publics
- Informer sur les services et équipements du territoire (livret, site internet)

Santé

Projet commun avec la commission Habitat

- Aménager des foyers logement adaptés aux besoins des personnes âgées (structures intermédiaires entre la maison de retraite et le domicile)
- Proposer des solutions de transports modulables pour les personnes à mobilité réduite

Groupe Culture :

Référent : Dominique BLANC

Ce groupe a permis la présentation de projets précis.

Les différents projets proposés :

1) (CC PC) Suite au succès de l'**écoute patrimoniale** et au besoin de rééditer avec des techniques modernes : idée de courts métrage (8 à 10 min) pédagogiques et ethnologiques qui seraient distribués dans les bibliothèques, la maison de pays et pourraient être présentés dans des écoles = une mémoire des techniques anciennes pour public varié de 7 à 77 ans.

A proposer aux autres communautés de communes et à d'autres communes

2) (MJC de Montalieu) : **pôle enfance, centre de loisirs** pour pallier le problème du manque de local et accueillir les enfants de 4 à 12 ans.

3) (Ecole de musique) : Manque aval des élus pour être porteur de projet sur le CDRA2 et problème de compétence (remarque de Mme Blanc, les balcons du Rhône ont la compétence animation culturelle), le projet a pour cible les adolescents car manque de propositions alors que les jeunes familles s'installent de plus en plus sur le territoire, que les enfants vont grandir et que le territoire sera de ce fait, vite dépassé : il faut prévoir pour l'avenir et le constat tend à démontrer que les adolescents préfèrent s'organiser eux même. Il s'agit donc de mettre à disposition du territoire du **matériel de sonorisation** et une personne formé pour sa gestion. Le Conseil Général finance des programmations culturelles mais pas les moyens techniques.

4) (Centre du son) : **Sentiers de découverte sonore** à st Sorlin et Vasselín et mise en place de projet autour du paysage et de l'écologie sonore

5) Achat de **matériel en commun** (chapiteaux,...)

6) Mise en place d'un réseau de **promotion** des différents **événements** programmés comme par exemple un catalogue avec un descriptif par fiche. Une **coordination** des chorales du secteur et bibliothèques du Pays des couleurs) la mise en place de mini spectacles qui s'adresseraient à tour de rôle à tous les publics et portage de livre et de DVD à domicile

Ce qui se traduit par la synthèse suivante présentée au comité de pilotage du 27 novembre 2006 :

1- Développer les haltes-garderies
2- Renforcer les liens entre structures d' accueil Petite enfance et les Relais Assistantes Maternelles
3- Créer des centres de loisirs proposant des animations sportives et culturelles
4- Créer un ou des pôles de services concernant différents publics (famille, jeunes, personnes âgées)
5- Mettre en place des outils de communication et d'information (livret, site internet)
6- Aménager des foyers logement adaptés aux besoins des personnes âgées (structures intermédiaires entre la maison de retraite et le domicile)
7- Acquérir du matériel et le mettre en commun (chapiteaux, équipements sons et lumières...)
8- Développer des animations pour les jeunes
9- Aménager des sentiers thématiques (patrimoine, culture, science, Rhône...)
10- Organiser des animations et événements
11- Développer le principe des écoutes patrimoniales sur des supports vidéo
12- Communiquer sur les sites, activités et animations de manière globale et coordonnée

La prochaine commission se déroulera le 9 janvier 2007 pour affiner et préciser les propositions.

Les prochains comités de pilotage auront lieu le 27 novembre 2006 et le 22 janvier 2007